

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°70 - novembre 2011

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito : **Pas d'État palestinien au rabais**

Le 11 novembre prochain interviendra un vote décisif pour l'État de Palestine au Conseil de Sécurité de l'ONU. La demande d'adhésion a bien été faite par le Président Abbas, en dépit des pressions et menaces de l'occupant israélien, et reçoit un réel succès parmi l'ensemble des 193 membres de l'organisation internationale. La Palestine à l'ONU suscite de l'espoir du côté des peuples du monde avec la perspective de fin d'une domination coloniale de plus de 60 ans et une étape vers l'application des droits nationaux du peuple palestinien.

Le principal obstacle à cette reconnaissance est connu. Il n'y a d'ailleurs pas de mystère. Ce sont les USA d'Obama qui renie son discours du Caire. Est-ce à dire que la démarche menée par les dirigeants palestiniens est vouée à l'échec ?

L'affirmer serait ne pas tenir compte des réalités d'un monde en train de bouger. Des forces nouvelles se dégagent sur le plan économique et politique en Asie, en Afrique et en Amérique, y compris avec révoltes/révolutions arabes, qui s'affranchissent de la domination américaine. Ces forces soutiennent l'entrée de la Palestine à l'ONU.

Sur le continent européen le rôle de la France est décisif. Elle est membre du Conseil de Sécurité, mais n'oublions pas une tradition de solidarité avec les peuples, et notamment avec le peuple palestinien. Si l'Espagne affiche son soutien à la Palestine l'Union européenne est divisée. Son Parlement même, qui a déclaré « légitime » la demande palestinienne, s'est bien gardé de l'appuyer, renvoyant au « pourparlers de paix » débouchant sur la colonisation accélérée.

L'entrée de la Palestine à l'UNESCO : c'est un succès majeur pour le peuple palestinien. C'est un succès pour sa culture et la culture de tous. Mais c'est aussi un signe extrêmement puissant : il est possible de braver les ordres de Netanyahou et d'Obama. Le vote positif de la France, après une abstention dans un premier temps, doit être pris à sa juste mesure : c'est un geste fort qui indique que la France peut se placer aux côtés du peuple palestinien et sortir de son alignement occidental. Non sans contradictions.

La proposition faite par Sarkozy devant l'Assemblée Générale de l'ONU d'État associé pour la Palestine n'est plus à la hauteur de la décision qui vient d'être prise. **C'était un Etat croupion qui était concédé. Il est temps d'aller jusqu'au bout. Ce n'est pas d'un État au rabais dont veulent les Palestiniens. La France doit dire oui à la Palestine à l'ONU comme elle l'a dit à l'UNESCO.**

Ce qui sera déterminant c'est le mouvement des peuples et du notre en particulier. L'AFPS Nord-Pas de Calais a un rôle décisif pour sa construction dans la région. Des actions sont en cours de préparation à ce sujet. Après la décision du 11 novembre, le **samedi 19 sera un rassemblement unitaire sous le signe de la Palestine à l'ONU.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2011

Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien

Pour les "retardataires" qui n'auraient pas encore cotisé pour l'année 2011

connectez-vous sur <http://www.nord-palestine.org/Cotisation2011.pdf>

Dexia et la colonisation en Palestine

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son travail, commencé dès 2009 contre le groupe financier Dexia impliqué dans la colonisation en Palestine occupée et notamment autour de Naplouse. Rappel: nous avons manifesté en 2010 avec nos amis belges devant le siège de Dexia. Ces amis ont mis en évidence que Dexia Israël n'a pas disparu. Il est localisé en Belgique. Les intérêts français d'État dans cette "banque" s'établissent à 25%. Notre travail d'intervention se poursuit auprès des élus. Le règlement n'est qu'apparemment réglé sur la base d'une discussion tronquée au Parlement. La solution est tellement fragile concernant ce groupe financier lié aux fameux emprunts "toxiques" que la bourse annonçait une baisse du cours de l'action Dexia, le 1er novembre, de près de 17% . L'AFPS Nord-Pas de Calais s'est battue contre Veolia transporteur colonial. Elle poursuit le combat contre Dexia banque coloniale. Voici le compte rendu de la réunion avec Eric Bocquet, comme l'article paru en Belgique. A noter que le communiqué est en cours de rédaction . Il s'appuiera sur le travail effectué par Jean-Jacques Candelier, député du Nord, sur initiative de l'AFPS Nord-Pas de Calais.

Communiqué de Presse INTAL : Dexia Israël fait toujours partie du Groupe Dexia, alias 'Bad Bank'

Dimanche 9 octobre, le conseil d'administration du Groupe Dexia s'est mis d'accord pour vendre le Dexia banque Belgique au gouvernement belge et le Dexia Municipal Agency au gouvernement français.

Les 83 organisations membres de la plateforme "Palestine occupée - Dexia impliquée" s'attendaient aussi à une solution pour Dexia Israël, le filiale du Groupe Dexia qui finance les colonies dans les territoires occupés palestiniens. Au mois de mai, le président Jean-Luc Dehaene, avait annoncé que Dexia Israël serait vendu avant l'été passé. Ce qui n'a pas été fait.

D'ailleurs, Moniek Delvou, conseiller en communication auprès du président Jean-Luc Dehaene, a confirmé aujourd'hui auprès de la plateforme "Palestine occupée - Dexia impliquée" que la situation de Dexia Israël n'a pas changé. Dexia Israël fait toujours partie de ce qui reste du Groupe Dexia, récemment nommé 'Bad Bank'. La politique de Dexia Israël est donc toujours décidée à Bruxelles, dans les bureaux du Groupe Dexia (Place Rogier). Et ce, bien que plusieurs sites web israéliens (Israelvalley.com) estiment que la Belgique n'est plus liée avec Dexia Israël qui échapperait ainsi à la pression de la plate-forme "Palestine occupée - Dexia impliquée".

"Palestine occupée - Dexia impliquée" continue à suivre le dossier ainsi qu'à interpeller les actionnaires du Groupe Dexia, alias 'Bad Bank' et ce, jusqu'au moment où le Groupe rompt tous les liens avec l'occupation de la Palestine.

Contact: Mario Franssen, porte-parole "Palestine occupée - Dexia impliquée" mario.franssen@intal.be

Info sur la campagne: http://www.intal.be/files/overzicht_ondertekenaars_13.pdf

Chronologie de la campagne: <http://www.intal.be/fr/article/chronologie-de-la-campagne-palestine-occupee-dexia-impliquee>

DE L'IMPUNITÉ D'ISRAËL - Yann Leroy (PCF)

C'est dans la mesure où Yann Leroy a été associé aux actions de l'association et qu'il avait sa place à la tribune à la MEP le 6 septembre qu'une tribune lui a été proposée dans le bulletin.

Jamais à travers l'histoire moderne, l'ont vu un état violer autant le droit international, pratiquer la colonisation de territoires quelques 50 ans après la fin de cette triste expérience, organiser le déplacement de populations provenant de territoires occupés, pratiquer le terrorisme d'état à coup de rafles de civils et d'armements illégaux tout en se jouant des exigences de la communauté internationale.

L'état d'Israël est rarement inquiété de ses violations et lorsque quelque rapporteur de l'ONU ou quelques pressions populaires parviennent à accuser l'état d'Israël : les conséquences restent bénignes du fait de l'intervention inopinée d'alliés aussi divers que nombreux ces même alliés qui se plaisent parfois à « critiquer la politique israélienne.

Mais alors une question se pose! Comment un état à peine plus grand que la Dordogne, situé dans une région semi-désertique et avec peu de ressources naturelles, parvient à se jouer ainsi de la communauté internationale et de l'état de droit? Et si l'une des raisons majeure de l'impunité israélienne était si commune, si évidente, qu'elle pourrait paraître trop simpliste et souvent tournée en ridicule?

L'année 2010 a vu l'adhésion de l'état d'Israël au plus important groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie mondiale : l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Selon John Dugard, rapporteur à l'ONU, Israël ne remplissait pas les conditions pour entrer dans l'organisation en matière de respect des droits de l'homme. Selon les propres expert de l'OCDE Israël avait monté un dossier de candidature inacceptable en intégrant dans ses bilans économiques le

produit de l'industrie coloniale et, dans ses données démographiques, les territoires occupés. Des réserves sont alors émises quant à la part trop importante, supérieure à tous les états membres, de la part du PIB consacré aux développements militaires...

Mais à bien y regarder l'OCDE considère ces violations aux conditions d'adhésion comme « de simples problèmes techniques » (sic!) car ce qui motive l'OCDE à faire entrer Israël dans son sein vaut bien tous les désagréments : le savoir faire israélien dans le domaine des hautes technologies et son modèle éducatif libéral.

Le capitalisme moderne s'appuie en effet sur le développement des hautes technologies et leur corollaire (recherche, enseignement supérieur, science dure, spécialisation de la main d'oeuvre, ...). Le développement des nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC.) où Israël excelle, est d'ailleurs l'une des causes fondamentales de la présente crise par le besoin toujours plus important d'investissements qui poussent à toujours moins de règles et plus de risques... Ces nouvelles technologies permettent une économie en capital, en temps de travail et en main d'oeuvre. De plus, les capitalistes introduisent régulièrement ces NTIC dans le marché car les anciennes technologies sont trop consommatrices de capital et de main d'oeuvre. Car ces gains sont utilisés pour une rentabilité maximum du capital, une rentabilité importante tant la part de la plus value et immense par rapport aux coûts de production. Les nouvelles technologies génèrent des profits aux sommes astronomiques et les états phares dans ces domaines sont au cœur de toutes les attentions de la communauté internationale. La nécessité constante du « partage des coûts élevés en matière de recherche et développement et formation crée une sorte d'interdépendance entre les états « développés ».

La vérité est dite : aucun pays capitaliste ne peut aujourd'hui se passer de l'une des dix premières puissances technologiques de la planète et du 5e système universitaire au monde. D'ailleurs cette dépendance explique le rôle souvent ambivalent des « ennemis D'Israël » ou de tout autre état d'ailleurs. Les valeurs sont peu de chose au regard d'un profit facile.

Ces partenariats sont des nerfs vitaux de l'impunité israélienne, il n'est donc pas surprenant qu'ils sont au cœur des politiques du gouvernement israélien et d'une mise à contribution des colonies illégales de Cisjordanie, où les coûts de production sont encore plus réduits. Il n'est donc pas surprenant qu'une campagne visant à empêcher l'entreprise coloniale Israël vise le boycott de tels partenariats entre institutions et universités.

Voici donc l'une des plus grandes tragédies de notre temps : la quête effrénée du profit, non content de mettre en danger l'avenir du monde, empêche purement et simplement la résolution du conflit israélo-palestinien. On ne peut lutter pour faire reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien sans s'interroger sur la nature même de l'économie de la connaissance, du capitalisme.

La messe est dite, il n'y aura pas de solution au conflit tant que le profit sera la préoccupation principale de la communauté internationale. Il est du devoir de chaque acteur politique progressiste dans le monde de faire entendre la voix du droit et de la raison auprès notamment de l'opinion publique. Il faut dénoncer la soi-disant égalité entre l'état d'Israël et le peuple palestinien. Il n'y a pas d'égalité entre « un peuple sans reconnaissance » et « une armée qui possède un état ». Aucune négociation n'est réellement possible si elle se déroule dans un rapport de force entre occupant et occupé.

La Palestine doit être reconnue par l'ONU, un état doit exister dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-est comme capitale. Le droit au retour des palestiniens doit être garanti ainsi que la libération de tous les prisonniers. Par dessus tout la paix devra s'établir dans le rétablissement de la justice, où chacun aura à rendre compte de ses responsabilités et payer son dû à la paix.

De l'issue de la question Palestinienne dépend la nature de l'organisation de notre monde. Car la question se pose : si l'impunité est aujourd'hui permise, si notre monde n'est pas un monde d'état de droit, alors dans quel monde vivons nous ?

YANN LEROY (PCF)

Un bateau français pour Gaza

Compte rendu de la coordination nationale Paris 15 octobre 2011 :

voir compte-rendu de Annick Coupé (Union syndicale Solidaires): www.nord-palestine.org/2011-10-15Bateau-Gaza_AG-Paris.pdf

Il ne s'agit ni d'un compte rendu complet, ni d'un relevé de conclusions de cette réunion du collectif national du bateau, tenue à Paris samedi dernier. Ceux-ci seront rédigés et transmis, mais d'un premier aperçu permettant de poursuivre la mobilisation pour lever le blocus de Gaza.

Il y avait une quarantaine de participants. J'ai au moins remarqué : Plate forme des ONG avec Elsa et Maxime, mouvement de la Paix, UJFP, CIMADE, Génération Palestine, CCIPP, Union syndicale Solidaires (FSU excusée), NPA, Parti de Gauche (représente aussi le PCF), EELV, plusieurs collectifs (Gap, Marseille, Rhône, Bordeaux et Nord-Pas de Calais...), CCFD...

Parmi les absents, même je n'étais pas le seul de l'AFPS : pas de représentant officiel de l'association, MRAP, LDH, CBSP ... La CGT n'est pas là (pas plus que CFDT ou UNEF engagés plus tardivement pour le bateau). Ni Laura, ni Claude Léostic n'étaient là. Il me semble donc que les conclusions de cette réunion, au vu des absences de poids, seront nécessairement limitées.

1 Les axes de mobilisation

Il s'agissait de la discussion générale sur le bilan. L'introduction était faite par le représentant du NPA. Il indique la réussite globale de l'initiative et son impact médiatique. Parmi les éléments critiques est avancée : le retournement du gouvernement grec, avec pressions européennes et pressions française et allemande, pour que la flottille II soit bloquée en Grèce.

La discussion : la représentante du Vaucluse indique que le bateau a « lamentablement foiré ». Ce propos très critique sera repris par le représentant de Palestine 33.

Même avec des notes très critiques (achat des bateaux, un seul rassemblement à Marseille) sur les quelles il y aurait beaucoup à dire (à commencer par l'absence totale de mobilisation de masse dans cette ville après la capture du Dignité Al Karama) le représentant de cette ville indique : « on a écrit une page d'histoire »

Le représentant du Rhône (UJFP) insistera sur la mobilisation de la société civile pour « un événement que nous créons ». Il indique l'appui du Conseil Régional Rhône Alpes au bateau. Alima Boumedienne-Théry avancera l'idée de démocratie citoyenne.

Michèle Sibony UJFP indique une amorce de structuration nationale qui a permis de briser le blocus médiatique de Gaza. Elle aussi, mais cela sera repris par d'autres (CCIPP, Génération Palestine, NPA), parle de structuration nationale des collectifs (une coordination nationale ?). Plusieurs insisteront sur la liaison national/local et sur le fait que national ce n'est pas seulement parisien. **Cette structuration nationale de collectifs à « statuts » et composition très divers pose, me semble-t-il, de redoutables problèmes qu'il n'est pas question de trancher immédiatement, surtout quand des acteurs majeurs du bateau sont absents.**

Autres points abordés :

- La coalition internationale
- La capacité à retourner un contexte défavorable après le blocage grec et le rôle du 2^{ème} bateau devenu bateau de la coalition internationale.

2 Bilan financier

- Les recettes oct 2010/juillet 2011 s'établissent à 724 759 euros pour un prévisionnel de 451 330 (dons, collectes des collectifs, et dons individuels en quantité quasi identiques s'établissent à 694 161)
- Les dépenses s'établissent à 724 470. L'achat des bateaux est revenu à plus de 451 000 euros

La discussion a porté sur l'achat en nombre de billets SNCF pour le rassemblement à Marseille, les reçus fiscaux et les reconnaissances de versement. Le formidable travail du MRAP a été souligné.

3 Mobilisation et organisation

Il est fait état d'une mobilisation de masse transparente. Le rôle de la société civile est de nouveau évoqué. Parmi les difficultés : la capacité à remobiliser en juin/juillet.

A relever la relance du lien national/local au niveau des collectifs.

Le dernier point portait sur les perspectives. En principe la réunion devait se terminer vers 17 h/17 h 30. Elle s'est au moins prolongée jusque 18 h 30. J'étais parti, mais j'avais abordé la question dans mon intervention.

A noter concernant celle-ci :

- La volonté d'une action de masse dans les deux départements (pas seulement l'agglomération lilloise)
- Des manifestations importantes y compris en plein été

- La nécessité d'en finir avec la mansuétude dont l'Europe bénéficie, alors qu'elle contraint un gouvernement grec complaisant à bloquer la flottille. L'accord UE/Israël doit être suspendu sinon rompu et les tergiversations européennes dénoncées (voir la réponse parlementaire de Juppé début juillet éclairante à ce sujet)
- Poursuite de l'action par les échanges avec Gaza. L'accueil de multiples délégations dans la région.
- Briser le blocus de Gaza : un mot d'ordre dans nos actions actuelles
- BDS avec une journée en novembre

Jean-François Larosière

Salah Hamouri doit impérativement rejoindre les siens à Jérusalem le 28 novembre 2011

<http://www.nord-palestine.org/2011-10-19Message-Palestine.htm>

La libération de centaines de prisonniers est un premiers succès pour le peuple palestinien. La mobilisation populaire pour les accueillir est impressionnante. N'oublions cependant pas que après la seconde vague de libérations plus de 6000 resteront dans les geôles de l'occupant. N'oublions pas aussi que les conditions de détention les contraignent à une grève de la faim.

Une ombre au tableau, sur laquelle jusqu'à aujourd'hui, les médias étaient silencieux, tandis que les épanchements se multipliaient concernant un prisonnier israélien pour lequel, les termes de l'échange, connus depuis plusieurs années tardaient à se réaliser: **le sort de Salah Hamouri.**

Salah Hamouri est innocent, les autorités françaises, ont fini par le concéder par les déclarations du Ministre des Affaires Etrangères. Mais toujours pas libéré. Pire alors même que tout devrait conduire à son élargissement le 28 novembre prochain, les propos du Président de la République, qui ne s'est intéressé qu'au soldat israélien, ouvrent la porte à une libération postérieure. Ce n'est pas tolérable. Vous trouverez ici les dernières informations à ce sujet ainsi que les références vous permettant de protester auprès des autorités françaises d'urgence.

Bien cordialement

Jean-François Larosière - Coordonateur du Comité Régional de soutien à Salah Hamouri

CROIX DU NORD n°2232 du 28 octobre au 3 novembre 2011 P.7

Opinions La Palestine à l'ONU : la France doit dire oui tribune - **JEAN-FRANÇOIS LAROSIÈRE**, DE L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE NORD - PAS-DE-CALAIS

Le 23 septembre dernier à la tribune de l'ONU, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a plaidé en faveur de la reconnaissance internationale de la Palestine, soixante-quatre ans après un partage par les Nations unies, ayant donné naissance au seul État israélien. S'en est suivie une demande d'adhésion de l'État de Palestine dans ses frontières d'avant juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Les peuples du monde sont en mouvement. Le Moyen-Orient bouge avec les révoltes/révolutions arabes, comme l'Amérique latine, où se manifeste une vague de reconnaissance de l'État de Palestine. La majorité des États est favorable à l'admission de la Palestine. Réticences et oppositions sont dans le camp occidental.

Les colons et les réfugiés

L'État israélien est un État colonial. Alors que le partage de la Palestine historique, par l'ONU en 1947, attribuait 46 % du territoire aux Palestiniens, au sortir de la guerre de 1947-1948, l'emprise israélienne s'établissait sur 78 %. La Nakba, la catastrophe, se traduit par l'expulsion de force de 600 000 Palestiniens, au prix de massacres comme à Deir Yacine. Ils peupleront les camps de réfugiés. Quatre millions de Palestiniens vivent hors de la Palestine. Un million et demi en Israël, issus de ceux qui échappèrent à l'expulsion, ont subi de multiples discriminations

Au sortir de la guerre de juin 1967, la Cisjordanie et Gaza sont à leur tour occupés par Israël et vont subir la colonisation. Celle-ci s'accélère après l'accord d'Oslo de 1993, présenté comme devant conduire à la paix. Les colons sont actuellement 300 000 en Cisjordanie. À Jérusalem « israélienne », au mépris du droit international, ils sont 200 000. Un mur d'« apartheid » illégal au regard de la loi internationale consolide l'édifice colonial en Cisjordanie et à Jérusalem. Le Premier ministre israélien Netanyahu vient d'y autoriser 1 100 nouveaux logements.

Les Palestiniens résistent à l'occupation avec des formes et des organisations multiples. Aujourd'hui avec un mouvement populaire pacifique appuyé par des volontaires internationaux et des Israéliens engagés contre l'occupation, ils s'opposent aux exactions. Résister, c'est aussi s'instruire, faire du théâtre ou du sport. Il y avait une équipe de Palestine aux Championnats du monde cadets d'athlétisme à Villeneuve d'Ascq en juin de cette année.

Plusieurs résolutions de l'ONU traduisent les droits nationaux du peuple palestinien. La résolution 181 qui donnait naissance à Israël prévoyait un « État arabe » sur 46 % de la Palestine historique. La résolution 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 (après la guerre de juin 1967) indique que l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-

Orient s'établit sur des « principes » dont : « 1) Retrait des forces armées israéliennes des Territoires occupés lors du récent conflit ». Gaza, Cisjordanie et Jérusalem-Est le sont encore.

L'aboutissement de la résistance palestinienne, devant l'impasse de négociations menées depuis 18 ans, passe par la reconnaissance. L'OLP porte sa demande sur 22 % de la Palestine historique.

Du côté palestinien depuis les accords d'Oslo, il y a reconnaissance de l'État israélien.
La réciprocité n'existe pas.

Elle serait une avancée décisive pour les droits nationaux du peuple palestinien, y compris le droit au retour des réfugiés (résolution 194 de l'ONU) ou la destruction du mur.

Depuis son origine, l'État israélien repousse l'État de Palestine. Il jouit d'une singulière impunité à laquelle il faut mettre fin, depuis les piratages en pleine mer jusqu'aux crimes de guerre, voire crimes contre l'Humanité, à Gaza en 2009, dit le rapport Goldstone : impunis. Les manquements aux droits de l'Homme se sont multipliés depuis l'adoption en 2002 de l'accord Union Européenne-Israël : même pas suspendu !

La décision au Conseil de sécurité de l'ONU sera déterminante. L'opposition des USA d'Obama, qui renie son discours du Caire, est invoquée. Et la France ? Le président Sarkozy à l'ONU confirme l'alignement sur la position israélienne. La proposition d'« État observateur », privé de droits traduit le renoncement, observé aussi pour l'entrée de la Palestine à l'UNESCO. Membre du Conseil de sécurité de l'ONU, la France a pourtant un rôle à jouer pour le droit. Nous disons : pas d'État au rabais.

Devant la faillite des gouvernements, c'est la société civile qui doit se mobiliser. L'AFPS 59-62 mène l'action dans un cadre unitaire. La fin de l'impunité israélienne exige les sanctions qui s'imposent contre un État récusant le droit international. Répondant à l'appel de la société civile palestinienne, elle appelle au boycott et au désinvestissement contre Israël. Après Veolia, réalisateur d'un tramway colonial à Jérusalem une démarche est en cours ciblant la banque Dexia.

La mobilisation populaire, par pétitions, cartes postales, rencontres et manifestations pour un soutien actif à la demande de la Palestine à l'ONU se poursuit dans la région pour une décision qui devrait intervenir le 11 novembre.

Repères Jean-François Larosière

Cet ancien enseignant d'histoire fut le secrétaire général de la Fédération syndicale et unitaire. Il reste membre de la FSU Nord, responsable des retraités. Jean-François Larosière est aussi responsable de l'association Immigration et droits des migrants. L'antenne régionale de l'association France-Palestine Solidarité existe depuis 2003. Elle est la suite du Comité de soutien au peuple palestinien.

Sur la même page, cette tribune est précédée d'une autre « opinion » de Philippe Lefèvre, président de l'Association France-Israël Nord : « Lettre ouverte d'un ami d'Israël aux véritables amis de la paix ». Nous ne reproduisons pas ce texte : entre autres curiosités, elle présente Gaza et Cisjordanie comme "territoires totalement évacués dès 2005".

Palestine, France et UNESCO : le retour de l'absent

AFPS Bureau National - publié le mardi 1er novembre 2011 <http://www.france-palestine.org/article18579.html>

L'AFPS se félicite vivement de l'admission de la Palestine, en tant qu'Etat de plein droit, au sein de l'Unesco. C'est le 195e Etat à rejoindre cette organisation onusienne.

Nous nous félicitons également de ce que, dans ce cadre, la France ait voté pour, rompant avec l'idée avancée que cette initiative palestinienne était "prématurée". Son vote a été salué par un tonnerre d'applaudissements au sein de l'assemblée - ce qui en dit long des attentes qui existent vis à vis de notre pays. Notre association, qui n'a pas menagé ses critiques par rapport à la position française exprimée avant ce vote n'en est que plus crédible en constatant positivement ce résultat et en estimant que sa voix et ses efforts ont été pris au sérieux et entendus.

Seuls 14 pays - dont les Etats-Unis et Israël ainsi que l'Allemagne - ont voté contre. Leur isolement éclatant n'est pas durablement tenable. Ils se mettent à côté de l'histoire car ils se mettent hors le droit.

Ce vote à l'Unesco conforme au droit international en appelle d'autres afin que bougent positivement les lignes au Proche-Orient.

Nous continuerons à agir dans ce sens pour renforcer la dynamique, pour aller avec le droit, vers une paix juste et durable dans cette région du monde.

Dans cet esprit nous appelons l'ensemble de nos groupes à poursuivre et à renforcer leurs efforts afin que la France vote "oui" au Conseil de sécurité face à la seule question qui lui est posée : oui ou non la Palestine à l'ONU !

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'UNESCO: UNE VICTOIRE POUR LES DROITS DE L'HOMME

Mercredi, 02 Novembre 2011 ► [http://www.alhaq.org/advocacy/targe ...](http://www.alhaq.org/advocacy/targe...)

Unesco-PalestineAs, une organisation dédiée à la protection et la promotion des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé (TPO), Al-Haq salue l'admission de la Palestine auprès des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le soutien massif de la communauté internationale à cet égard.

Après une 20 années-long processus, l'admission de la Palestine à l'UNESCO est une étape importante vers la promotion du respect des droits de l'homme dans les TPO. Le droit à l'éducation, la culture et la jouissance des bienfaits de la science sont inscrits en tant que droits fondamentaux de la Charte des Nations Unies, et l'appartenance fournira Palestiniens avec un nouveau mécanisme pour jouir de ces droits, libres de toute interférence. Par ailleurs, la Palestine sera désormais en mesure de s'engager avec d'autres membres de l'UNESCO sur un pied d'égalité en ce qui concerne d'assurer une protection internationale pour leur culture et leur patrimoine.

Al-Haq applaudit l'appui généralisé de la communauté internationale pour l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO, qui a versé un peu de clarté sur le statut de la Palestine dans les relations internationales et renforce sa tentative de devenir un membre de l'Organisation des Nations Unies. L'inclusion de la Palestine comme membre à part entière de la communauté internationale continuera à s'assurer que les normes universelles des droits seront respectés dans les TPO. Ce statut juridique renforcé donnera la Palestine pied d'égalité au niveau international et de permettre un accès plus efficace aux mécanismes juridiques internationaux.

Admission à l'UNESCO est une évolution encourageante qui ouvre la voie pour la Palestine pour faire avancer la poursuite de l'autodétermination pour son peuple. Al-Haq invite donc tous les États, suivant l'exemple positif de ceux qui ont voté pour l'admission de la Palestine à l'UNESCO, pour soutenir les futures offres palestinienne à l'adhésion à d'autres instances et organisations internationales. Une telle initiative fournira une occasion importante pour le renforcement du cadre des droits humains et à contribuer à l'amélioration de la primauté du droit dans les TPO.

AGENDA (Extrait) Plus d'infos sur le site: www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 5 Novembre à 10h, à la MRES de **Lille** : **Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62** Ordre du jour :

Situation politique en Palestine. Etat du mouvement de soutien au peuple palestinien. Et à l'ONU?
Rencontre avec Karine Lamarche - Actions BDS - Les Bédouins du Néguev et autres projets
Point sur adhésions et orga - Agenda - Questions diverses

Samedi 5 et Dimanche 6 Novembre au **Cap (Afrique du Sud)** : **Tribunal Russell sur la Palestine >>**

Samedi 12 Novembre, à 14h, salle Masqueliez, 167 rue Jules Guesde, (Fiers Nord - métro Fort de Mons) à **Villeneuve d'Ascq** :

Conférence débat - soirée festive organisée par **le Cercle Henri Barbusse (RCC) >>** Avec stand AFPS 59-62

Mardi 15 Novembre, à 19h, à la Halle au Sucre (rue de l'entrepôt / métro Rihour ou bus 3,6 ou 9) de **Lille** :

Rencontre avec **Karine Lamarche** (chercheuse en sociologie) >> et son livre : **"En attendant la chute du mur"**

Mercredi 16 Novembre, à 18h30, salle polyvalente de **Lille-Sud** :

Rencontre publique au sujet de **la Palestine** organisée par le **PCF de Lille-Sud** Avec stand AFPS 59-62

Samedi 19 Novembre à 14h30 devant Euralille, à **Lille** : **Action BDS**

Samedi 19 et dimanche 20 Novembre au Pavillon Saint-Sauveur de **Lille** avec **AFRANSAUREL** :

Vente « Objets du monde » dont les **broderies des palestiniennes réfugiées au Liban >>**

Samedi 26 novembre à 17h30 à **Lens** devant la gare SNCF : **Manifestation**

pour exiger des états français et israélien de libérer **Salah Hamouri** et de reconnaître un État palestinien.

Salah Hamouri sera "libérable" le 28 novembre, mais les autorités israéliennes ne l'entendent pas de cette oreille. Ce Franco-Palestinien, à purgé 7 ans de prison pour des motifs non recevables. C'est également le plus jeune ressortissant français emprisonné à l'étranger.

Manifestation organisée à l'initiative du mouvement jeunes communistes de France, fédération du Pas de Calais

Dimanche 27 novembre à **Lille** sur le Marché de Wazemmes : journée de solidarité (à préciser)

Poursuite des actions concernant Gaza (Jean-François)

Des discussions sont en cours en liaison avec la communauté palestinienne du Nord en vue de la poursuite des actions concernant les rencontres avec les représentants d'associations de Gaza dans la Région

1 J' ai fait part de l'accord d'élus de Dunkerque pour accueillir une délégation d'associations pluralistes de Gaza dans la Région et notamment à Dunkerque

2 Les courriers et démarches politiques et administratives sont en cours. Nous prenons le soin de bien préparer ces rencontres qui se déroulent vraisemblablement en 2012. Je fais des vérifications du côté de la Maison du Handicap afin de voir s'ils peuvent être intéressés. Il y aura à contacter Handicap International voire d'autres associations

3 J'ai indiqué que la somme recueillie à Izel le Hameau le samedi 21 serait consacrée à ce projet

4 Retour immédiat : j'ai reçu un message de l'association Hanan pour laquelle l'association a décidé une aide l'an dernier indiquant que notre versement de 300 euros était bien arrivé.